

## **Decisions du Conseil intercommunal du SIDERE**

Présidence : M. Luc Pellet

Dans sa séance ordinaire du 18 octobre 2023 à Gilly, le Conseil intercommunal du SIDERE a

- **approuvé le préavis N° 22/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 261'800.00 pour poursuivre la lutte contre les moules invasives**
- **approuvé le préavis N° 23/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 142'800.00 pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la Rue de Saint-Bonnet à Dully**
- **approuvé le préavis N° 24/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 164'000.00 pour financer les travaux d'urgence 2023 de lutte contre les moules invasives**

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 18 octobre 2023

*"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"*